



L'ALLOUETTE



Bulletin d'Informations Communales

Décembre 2010

Tél : 02 99 08 78 69

Fax : 02 99 08 61 30

e mail : mairie.st-ganton@wanadoo.fr

N° 44

Sommaire

Mot du maire	p 3
Vie Municipale	p 4
Social - Santé	p 15
Environnement	p 18
Enfance et Jeunesse	p 20
Vie Paroissiale	p 22
Vie Associative	p 24
Dates à retenir	p 31

1ère Edition informatisée du bulletin

La commission information et communication a le plaisir de vous faire part de la naissance de son 1er bulletin informatisé.

Pour toute personne souhaitant faire parvenir un courrier des lecteurs ou petites annonces... il est possible désormais de nous le transmettre via l'adresse :

mairie.st-ganton@wanadoo.fr

Site internet

La commune a désormais un site Internet

www.saintganton.fr

Ce site est intégré à celui de la communauté de communes de Pipriac

Vous pourrez prochainement retrouver sur ce site ce n° de l'Alouette ainsi que plein d'autres informations (actualités, vie locale, vie municipale...)

Mot du Maire



L'année 2010 se termine et nous permet de faire le point des faits marquants. J'espère que, malgré la crise que nous subissons, elle n'a pas été trop dure à vivre pour vous.

La sécheresse que nous avons connu a favorisé un début d'incendie à Remdon. Je remercie les pompiers, les agriculteurs et les bénévoles qui ont contribué à la maîtrise du feu avant qu'il ne prenne une dimension catastrophique dans le bois juste à côté.

Un grand merci aussi à tous les organisateurs de la fête de Beaucel. Elle a été à la hauteur du succès attendu. Elle sera sans doute renouvelée tous les deux ans.

De même, le dernier week-end d'Août 2011, le Comice Agricole du Canton de Pipriac sera organisé à Saint-Ganton.

Je n'oublie pas toutes les associations qui animent la vie des Saint-Gantonnois et Saint-Gantonnoises. Plus particulièrement, cette année, les animateurs de notre bibliothèque ont organisé un réaménagement de celle-ci, ce qui lui donne un accueil plus agréable.

Notre commune doit procéder au recensement de la population en début d'année 2011. Je vous invite à donner le meilleur accueil à notre agent recenseur.

Quand aux projets 2011, nous verrons la mise en service de l'assainissement collectif à Beaucel... il aura fallu 5 ans...

L'équipe municipale travaille toujours sur l'étude du lotissement de «La Roche ». La crise n'aidant pas, des décisions devraient être prises en cours d'année 2011.

Enfin, le projet de l'Ecole devrait aboutir. Après divers entretiens avec l'Inspecteur d'Académie, le Maire de Saint-Just et le Conseiller Général du Canton, une ouverture d'école devrait se faire pour la rentrée de Septembre 2012.

En effet, Saint-Just, ayant privilégié le choix de ne pas déstabiliser leur école privée et de ne pas envisager dans l'immédiat une école publique, permet à Saint-Ganton d'avoir les autorisations de l'Inspecteur d'Académie et de la Préfecture.

C'est, pour Saint-Ganton, une opportunité à saisir et une chance pour l'avenir. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour mener à bien ce projet, tout en veillant à l'équilibre financier de notre commune.

Le raccordement par Wimax à l'ADSL doit être effectif la semaine 52. Au delà de cette date, si vous rencontrez des difficultés, adressez-vous à mairie.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et de joie, pour cette nouvelle année.

**Votre Maire,
Bernard Gefflot**

Vie Municipale



Etat Civil

Naissances

A Saint-Grégoire :

Le 3 juillet 2010

Méline, Sylviane, Claude ROGER
Domiciliée "Le Coin du Mur"

A Rennes :

le 17 Août 2010

Maïa, Annie, Titia CORMERAIS,
Domiciliée "La Vionnais"

Mariages

le 7 août 2010 :

Jérôme Brisset et Laëtitia Jeanne
Domiciliés à Saint-Ganton

le 24 septembre 2010 :

Patrice Calot et Chikako Mizutani
Domiciliés à Paris 17ème

le 21 août 2010 :

Régis Amaucé et Virginie Guérif
domiciliés à «Le Grand Fougeray»

Décès

Le 15 octobre 2010 :

Marie Madeleine TIGER veuve MASSIOT
96 ans, domiciliée « La Belle Alouette »

Permanences

L'Assistante Sociale

La permanence de l'assistante sociale a lieu en Mairie le 3ème mardi de chaque mois **sur rendez-vous**.

Conseiller Général

La permanence du Conseiller Général, Mr Alain-François LESACHER, se tiendra en mairie le samedi 8 janvier 2011 de 10 h à 11 h.

Député

La permanence du député, Mr Jean-René MARSAC, ou de son assistant, se tient le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h, à la mairie de Pipriac, **sur rendez-vous**.

Informations pratiques

Avis de la Mairie - Elagage des arbres

A la demande du Conseil Général et de la Mairie, les propriétaires en bordures de voies communales sont invités à procéder à l'élagage de leurs arbres, afin de faciliter les transports scolaires et la circulation des camions.

Transport car scolaire

Pour toute création d'arrêt de car, prendre contact avec le futur établissement scolaire dès le mois d'avril afin que le dossier soit retourné au Conseil Général pour mi-mai

Déclarations préalables accordées

<i>Demandeur</i>	<i>Lieu du chantier</i>	<i>Nature</i>	<i>Accord du</i>
Mr Guérif Serge	Gominé	Panneaux photovoltaïques	08/07/10
Mme Maillet Marie-Jeanne	La Roche	Changement porte d'entrée	20/08/10
Mr Tiger Pierre	La Roche	Panneaux photovoltaïques	17/08/10
Mr Mme Richard Henri	Brubet	Changement ouvertures	26/08/10
Mr Geffflot René	Le Souchais	Abri de jardin	18/11/10
Mr Jinvresse Mickaël	La Houle	Changement des ouvertures	28/10/10
EARL Laurent	La Thébaudais	Panneaux photovoltaïques	04/11/10
Next Generation	La Vionnais	Panneaux photovoltaïques	04/11/10

Autres informations

Et l'ADSL ?

Après quelques soucis, la société Altitude Infrastructure devrait être en mesure de pouvoir assurer la couverture réseau en Wimax sur St Ganton pour la semaine de Noël. Pour rappel, deux fournisseurs d'accès sont proposés par le Conseil Général pour obtenir l'ADSL. Il s'agit de Wibox (0 811 760 600 ou www.wibox.fr) et Numéo (0 826 624 400 ou www.numéo.fr). Vous pouvez les contacter en leur demandant si vous êtes éligibles à l'ADSL. Il est préférable d'appeler les deux opérateurs car leurs propositions peuvent être différentes. Pour les personnes ayant la possibilité de consulter Internet hors de leur domicile, le site

www.ariase.com permet aussi de tester l'éligibilité de sa ligne à l'ADSL. D'autre part ce site fournit de nombreuses informations sur les solutions d'accès à Internet, des comparatifs entre les fournisseurs d'accès.....

Malgré l'arrivée de la couverture en Wimax sur St Ganton, il est fort probable que certains ne puissent bénéficier de l'ADSL par ce réseau. Il restera à ceux là la solution de l'accès par satellite (proposé notamment par Numéo; mais il existe d'autres fournisseurs). Petit souci de la solution satellite : problème de latence qui rend difficile les jeux en réseau et l'accès à la visioconférence.

Divagation des chiens

Il est rappelé que la divagation des chiens et chats est interdite et passible d'une amende. Les propriétaires de chiens et chats sont invités à prendre les mesures nécessaires sous peine d'être tenus responsables des éventuels accidents ou détériorations de tout

ordre. Tout animal signalé en divagation est conduit en fourrière.

A noter que certaines catégories de chiens doivent être tenus en laisse et faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Recensement de la population 2011

Pour les communes de moins de 10 000 habitants

Le recensement, chacun de nous compte

**Toute la population de Saint-Ganton sera recensée
entre le jeudi 20 janvier et le samedi 19 février 2011**

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

En 2011, Saint-Ganton est recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, **vous êtes concerné.**

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 20 janvier 2011. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous remettra **une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être

remis sous enveloppe à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 19 février 2011.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

**Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au
02 99 08 78 69.**

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2011 :
www.le-recensement-et-moi.fr

Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement :
www.insee.fr

Publi-communiqué – janvier 2011

Ramassage des ferrailles et encombrants

Si vous souhaitez vous débarrasser de ferrailles et autres encombrants, contacter la mairie pour signaler les quantités. Un ramassage collectif sera ensuite organisé et la mairie vous tiendra au courant du jour et de l'heure de passage.

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes nouvellement arrivées sur la commune doivent demander leur inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010. Elles se présentent à la mairie munies d'un justificatif d'identité et de domicile.

Réunions du Conseil Municipal

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 15 Septembre 2010 à 20 heures 30 minutes

L'an deux mil dix, le quinze septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Date de convocation : le 9 Septembre 2010

Présents : Mr Bernard GEFFLOT, Mr René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mlle Patricia BOULAIS, Gilles BELLEIL, Mme Fabienne COTTAIS, Mr Michel DUCLOYER, Mr Yves LE BON DE LA POINTE.

Absents excusés : Mme Jacqueline BOULAIS donne procuration à Mr René BOUREL
Mme Carole LEROUX donne procuration à Mr Bernard GEFFLOT
Mr Gérard PROVOST donne procuration à Mlle Patricia BOULAIS

Secrétaire : Mme F. COTTAIS

Ordre du Jour

- 1- Présentation de l'Etude Environnementale pour le lotissement par Mr RÉGENT Christophe,
- 2- Délibération pour acceptation ZDE sur Pipriac Communauté,
- 3- Droit de préempter sur la vente d'un terrain du lotissement "La Belle Alouette",
- 4- Choix de l'entreprise pour la modernisation Voirie 2010,
- 5- Délibération pour le fonds de concours de Pipriac Communauté,
- 6- Subvention Comice Agricole,
- 7- Discussion sur les travaux du logement communal,
- 8 - Demande pour mettre à disposition le préau de "La Belle Alouette" pour la vente de produits locaux,
- 9- Recensement de la Population 2011,
- 10- Informations Ecole,
- 11- Questions diverses.

1 – Présentation de l'étude environnementale pour le lotissement

Suite à un changement d'horaire d'une réunion, le sujet est reporté lors d'une prochaine réunion de conseil, soit le lundi 4 octobre, soit le jeudi 7 octobre.

2 – Création ZDE sur Pipriac Communauté

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet de Pipriac Communauté concernant une ZDE –Zone de Développement Eolien- sur le territoire de Pipriac Communauté, ainsi que la délibération du Conseil Municipal en date du 8 juin 2010 qui avait émit un avis majoritaire favorable à ce projet.

Pipriac Communauté demande maintenant à chaque commune susceptible d'avoir une ZDE sur son territoire de se prononcer sur celle-ci.

Réunions du Conseil Municipal (suite)

Après délibération et vote à main levée, le conseil municipal, par 10 voix pour et 1 voix contre, émet un avis favorable sur la création d'une Zone de Développement Eolien sur le territoire de Saint-Ganton à la condition que ce soit de l'éolien citoyen.

3 – Droit de Préemption

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un terrain situé à « La Belle Alouette » doit prochainement être vendu, et que le cabinet notarial qui s'occupe de ce dossier lui demande si la commune désire préempter pour ce terrain.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas appliquer son droit de préemption sous réserve que l'acheteur y construise une habitation dans les 4 années à compter de la date de jouissance de ce terrain.

4 – Choix de l'entreprise pour la Modernisation Voirie 2010

Monsieur Le Maire expose que suite à la délibération du 8 juin 2010 l'autorisant à lancer l'appel d'offres pour la modernisation voirie 2010, il a réceptionné deux propositions. Il en fait part à l'assemblée.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

accepte le devis de modernisation Voirie des services de la Direction Départementale des Terres et Mer sis à Noyal-Chatillon-Sur-Seiche pour la somme de 17 695 € TTC –dix-sept mille six cent quatre vingt-quinze mille euros,

5 – Fonds de Concours de Pipriac Communauté

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004,

Vu la circulaire DGCL NOR/LBL/B/04/10075/C du 15 septembre 2004,

Vu l'article L5214-16 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la possibilité ouverte à la communauté de communes d'accompagner le développement des communes par le versement de fonds de concours, sous réserve que ce dernier participe au financement d'un équipement.

Et que le montant total du fonds de concours n'excède pas la part du financement assurée par le bénéficiaire

Vu la délibération de Pipriac Communauté n°229.2009 du 17 décembre 2009

Vu les plans de financement ci- après :

Le fonds de concours n° 1 Saint-Ganton

PROGRAMME	DEPENSES € TTC
MODERNISATION VOIRIE 2010	17 695
TOTAL	17 695

FINANCEMENT	RECETTES	
	€	%
COMMUNE	13 201	74,60%
FONDS DE CONCOURS	4 494	25,40%
TOTAL	17 695	100%

Réunions du Conseil Municipal (suite)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'accepter le versement du fonds de concours par la communauté de communes dans les conditions décrites ci-dessus.
- de transmettre à la communauté de communes les pièces justifiant le commencement de l'opération
- d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer tout document pour la mise en œuvre de ces décisions

6 - Subvention du Comice Agricole

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée d'une demande de subvention émanant du Comice Agricole pour l'année 2010.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 0,40 € par habitant, à savoir 163,20 € pour l'année 2010.

7 – Congrès des Maires

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il devrait assister au Congrès des Maires les 23, 24 et 25 novembre prochains à Paris. A ce titre, il demande à l'assemblée de statuer sur les frais de déplacements, d'hébergement et de participation correspondant à ce congrès.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte de prendre en charge les frais de déplacements, d'hébergement et de participation de Mr le Maire au congrès des Maires 2010,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces administratives et comptables découlant de cette décision.

8 – Questions Diverses

- Travaux du logement communal

Après le départ du locataire, les élus qui ont visité le logement communal suggèrent de refaire les peintures dans l'entrée, la buanderie et la cuisine-séjour. Des devis doivent être demandé.

- Mise à disposition du préau de « 'La Belle Alouette » à l'AMAP

A la demande du président de l'AMAP – Association pour le maintien de l'agriculture paysanne – de Saint-Just, les élus décident de lui mettre à disposition, provisoirement, le préau situé à « la Belle Alouette » à raison de 2 – 3 heures par semaine pour la distribution des paniers, en attendant une solution mieux adaptée aux deux partis.

- Recensement de la population 2011

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il va procéder prochainement au recrutement d'une personne pour effectuer le recensement 2011.

- Information Ecole

Suite à l'entretien de Mr le Maire, ce jour même, avec l'inspecteur d'académie, Mr Lesacher Alain-François, Mr le Maire de Saint-Just et son adjointe aux affaires scolaires, des membres représentant les deux associations de parents d'élèves de Saint-Just et Saint-Ganton, Monsieur l'Inspecteur d'Académie souhaite avoir un écrit de la municipalité de Saint-Just stipulant son accord de participer aux frais de fonctionnement de l'école, au prorata du nombre d'élèves domiciliés à Saint-Just, sachant qu'ils devront y participer conformément à la loi.

- Bourse aux Jouets

Les élus sont informés que l'association A.S.G. des parents d'élèves organisent une bourse aux jouets le dimanche 10 octobre à la salle polyvalente.

Réunions du Conseil Municipal (suite)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 4 octobre 2010 à 20 heures

L'an deux mil dix, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Date de convocation : le 24 Septembre 2010

Présents : Mr Bernard GEFFLOT, Mr René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mlle Patricia BOULAIS, Gilles BELLEIL, Mme Jacqueline BOULAIS, Mme Fabienne COTTAIS, Mr Michel DUCLOYER, Mme Carole LEROUX, Mr Gérard PROVOST.

Absents excusés : Mr Yves LE BON DE LA POINTE

Secrétaire : Mme F. COTTAIS

Ordre du Jour

- 1- Présentation de l'Etude Environnementale pour le lotissement par Mr RÉGENT Christophe,
- 2- Questions diverses.

1 – Présentation de l'étude environnementale pour le lotissement

Mr Régent, en poste à l'urbanisme au Conseil Général, expose les différents modes d'aménagement d'un lotissement, à savoir aménagement en régie ou par un aménageur. Les subventions susceptibles de nous être allouées sont énumérées.

2 – Questions diverses

- Travaux du logement communal

Il est décidé de changer les tapisseries et peintures du logement communal. Pour ce faire, la mairie a reçu plusieurs devis et fait le choix de travailler avec l'entreprise Déco Fulk du Grand Fougeray, qui est la moins chère pour une disponibilité la plus rapide.

- Compte Rendu de la Fête de Beaucel 2010

Il ressort de la Fête de Beaucel 2010 un bilan financier positif.

Pour les années à venir, il est décidé de renouveler la fête tous les deux ans, et peut-être d'organiser une randonnée l'année où il n'y a pas de fête.

Une soirée de remerciements aux bénévoles est prévue le vendredi 3 décembre 2010.

Réunions du Conseil Municipal (suite)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 9 Novembre 2010 à 20 heures 30 minutes

L'an deux mil dix, le neuf novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Date de convocation : le 28 Octobre 2010

Présents : Mr Bernard GEFFLOT, Mr René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mlle Patricia BOULAIS, Gilles BELLEIL, Mme Jacqueline BOULAIS, Mme Fabienne COTTAIS, Mme Carole LEROUX, Mr Gérard PROVOST

Absents excusés : Mr Michel DUCLOYER, Mr Yves LE BON DE LA POINTE

Secrétaire : Mr Gérard PROVOST

Ordre du Jour

- 1 - Modification statuts Pipriac Communauté,**
- 2- Modification statuts Syndicat des Eaux de Port de Roche,**
- 3- Contrat d'assurance statutaire pour le personnel,**
- 4- Attribution d'indemnités du Receveur municipal,**
- 5- Renouvellement ligne de trésorerie,**
- 6- Choix de l'entreprise pour le préau,**
- 7- Autorisation de choisir un architecte pour l'Ecole,**
- 8- Questions diverses.**

1 – Modification des statuts de la communauté de communes en procédant à l'extension de ses compétences en matière de santé publique.

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la délibération du Conseil Communautaire en date du 30 septembre 2010 ayant pour objet d'apporter des modifications aux statuts communautaires en étendant ses compétences optionnelles dans le domaine de la santé publique.

Il propose que soit approuvée la modification suivante des statuts de la Communauté.

« **Article 2 : OBJET DE LA COMMUNAUTE**

12- Santé publique :

La Communauté de Communes peut attribuer des aides destinées à favoriser l'installation ou le maintien de professionnels de santé sur le territoire communautaire.

Pipriac Communauté est compétent pour la réalisation des maisons de santé pluridisciplinaires »

Article 5 : BUREAU

Le Conseil de Communauté élit parmi ses membres un bureau composé de neuf membres, à savoir : un Président, six Vice-présidents, un Secrétaire et deux Membres.

Le Conseil fixe les indemnités de fonction et de mission à verser aux Membres du Bureau conformément à la réglementation en vigueur.

Le Bureau a délégation du Conseil pour l'administration des affaires courantes.

Le Président exécute les décisions du Conseil et représente la Communauté en justice. »

Réunions du Conseil Municipal (suite)

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à délibérer conformément aux dispositions de l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la proposition du Conseil Communautaire portant modification des statuts de la Communauté de Communes telle qu'elle est formulée ci-dessus.

2 – Modification des statuts du Syndicat des Eaux de Port de Roche

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée présente des statuts du Syndicat des Eaux de Port de Roche, sis à Langon 35660. Il informe le Conseil municipal que Mr le Président propose une modification des statuts comme suit :

Article 7 actuel : Composition du bureau

Le bureau est constitué du Président, de trois vice-présidents et un secrétaire.

Projet d'Article 7 : Le bureau est constitué de Président, de trois vice-présidents, d'un secrétaire représentant quatre communes différentes et de six délégués titulaires représentant six autres communes afin de réunir et informer les dix communes du syndicat lors des réunions de bureau., lequel informe rappelle au conseil que le contrat d'assurance des risques statutaires souscrit auprès du centre de gestion prendra fin le 31 décembre 2010.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification de l'article 7 des statuts du Syndicat des Eaux de Port de Roche.

3 - Assurance statutaire du personnel

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le contrat d'assurance des risques statutaires souscrit auprès du centre de gestion prendra fin le 31 décembre 2010.

Le centre de gestion a mis en concurrence et a négocié pour le compte des collectivités un nouveau contrat afin d'assurer la continuité de cette prestation et propose un nouveau contrat au taux de 5.10 %.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer au nouveau « Contrat Groupe » du CDG 35- Espace Performance 3-35769 Saint-Grégoire Cédex, à partir du 1^{er} janvier 2011.

4 - Concours du Receveur municipal – Attribution d'indemnité

Le Conseil municipal,

VU l'article 97 de la Loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

VU l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

Décide

- De demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil,
- D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an,
- Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à COULON Alain, Receveur,
- De lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires.

Réunions du Conseil Municipal (suite)

5 - Renouvellement de la ligne de crédit de 152 500 €

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la convention d'ouverture de crédit de trésorerie dont la commune bénéficie auprès du Crédit Agricole arrive à terme. Aussi, il soumet deux propositions de deux organismes bancaires.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler auprès du Crédit Agricole un crédit de trésorerie dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Montant de l'autorisation en EUROS : 152 500 €

Durée : 1 an renouvelable

Taux variable : Euribor 3 mois moyenné

Majoration : 0,45 %

Frais de dossier et commission: Néant

6 - Ecole Publique - Adhésion à l'association BRUDED

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, dans une démarche de développement durable, la mairie projette de construire la future école publique aux normes HQE – Haute Qualité Environnementale.

Il informe les élus qu'au sein de la Bretagne, une association s'est créée pour mettre en place des projets de développement durable. Cette association appelée BRUDED – Bretagne Rurale et Développement Durable- a permis de créer un réseau de réalisations aux normes HQE, dont les adhérents peuvent bénéficier de conseils ainsi que des visites guidées de ces bâtiments.

Mr le Maire propose l'adhésion de la commune de Saint-Ganton à l'association BRUDED pour un montant de 0,25 € annuel par habitant.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- d'adhérer à l'association BRUDED, sise à Langouët 35630 pour la somme annuelle de 0,25 € par habitant, à savoir 102 € au total pour l'année 2010.

7 – Questions Diverses

- Choix de l'entreprise pour le préau

Il est prématuré, au jour d'aujourd'hui, de choisir l'entrepreneur qui concevra le préau. Cependant, suite à la réception de deux devis, il est débattu d'un prix approximatif à prévoir au budget 2011.

- Autorisation de choisir un architecte pour l'Ecole

Le conseil municipal donne son accord de principe pour que Mr le Maire élabore, aidé d'un architecte, un pré-projet des plans de l'école, pour ensuite partir en avis d'appel d'offres pour le choix d'un architecte.

- Stagiaire à la Mairie

Les élus sont informés que Mlle Ludivine Porcher effectue un stage en mairie, pendant trois semaines au mois de novembre, trois semaines au mois de mars l'année prochaine et trois semaines au mois de novembre 2011.

- Sainte-Barbe

Une invitation à la Sainte-Barbe 2010 du 28 novembre, se déroulant à Saint-Ganton, est donnée à chaque conseiller. L'organisation est mise au point.

- Eolien

Mr le Maire informe les élus qu'il est régulièrement appelé pour la zone de développement éolien susceptible d'être autorisée sur Saint-Ganton. Il convie chaque conseiller à venir à un premier contact avec une entreprise le jeudi 18 novembre à 10 h 00, à la mairie.

- Vœux 2011

La date des vœux du maire 2011 est fixée au vendredi 7 janvier 2011 à 19 h 30.

Commission Impôts Directs

Titulaires :

Bernard GEFFLOT, Maire
René BOUREL
Marie-Jeanne MAILLET
Gilles BELLEIL
Ludovic POIRIER
Maurice BELLAMY
Gaël REILLE

Suppléants :

Jacqueline BOULAIS
Michel DUCLOYER
Serge GUERIF
Mickaël JINVRESSE
Vincent TEMPLE
Jean-Pierre CHUBERRE

Social - Santé



L'ADMR de PIPRIAC recherche de nouveaux bénévoles...

L'ADMR de Pipriac,
qu'est ce que c'est ?

L'ADMR de Pipriac est une association loi 1901 fondée en 1972. Elle emploie environ 75 personnes qui travaillent au sein de différents services médico-sociaux :

- un service d'aide et d'accompagnement à domicile (aide à domicile, garde d'enfants, téléassistance,...),
- un centre de soins infirmiers,
- une halte garderie parentale,
- un atelier d'animation collective.

Pourquoi chercher de
nouveaux bénévoles ?

Pour favoriser l'apport de nouvelles idées,
Pour rechercher de nouvelles possibilités de répondre aux demandes de la population des cantons de Pipriac et de Redon.
Pour s'assurer de l'adéquation entre les besoins du territoire et les réponses apportées par les services de l'association.

Les différentes formes
de bénévolats ?

- Evaluer les besoins des personnes aidées, en vue de la mise en place de services à domicile,
- Assurer l'accompagnement d'un atelier d'animation collective pour les personnes âgées, accompagner l'encadrement des enfants de la halte garderie les P'tits d'Homs,
- Etre acteur de la politique de l'association, réfléchir et travailler à l'élaboration de nouveaux projets et services au sein de commissions thématiques et au sein du Conseil d'Administration,
- Participer à la gestion des services et à la gestion des ressources humaines.

Comment faire si
vous êtes intéressés ?

Contactez l'association :

par téléphone (02.99.34.45.44),
par email (pipriac.asso@admr35.org),
Par courrier à l'adresse de l'association (voir ci-dessous).
Nous serons heureux de vous rencontrer.

ADMR PIPRIAC

- Service Aide et Accompagnement à Domicile
- Centre de Soins Infirmiers
- Halte Garderie « les P'tits d'Homs
- Animations collectives
- Téléassistance



Siège social • 54 rue du Dr Laënnec • 35550 PIPRIAC • Tél. : 02.99.34.45.44 • Tél. CSI : 02.99.34.42.97
Fax : 02.99.34.34.77

Antenne de permanence • mairie • 35660 La Chapelle de Brain • Tél. / Fax : 02.99.70.29.97

Email • pipriac.asso@admr35.org

Site Web • www.admr35.org/pipriac



Lire et Faire Lire, appel à bénévoles



« Lire et faire lire » est un **programme national**, initié par l'écrivain Alexandre JARDIN, qui veut tisser un **lien entre les générations** et **promouvoir la lecture** à travers des ateliers de lecture à haute voix, moments privilégiés de rencontre entre les bénévoles et des groupes de 2 à 5 enfants de maternelle ou de primaire.

L'UDAF 35 est associée à la Ligue de l'enseignement pour coordonner l'opération en Ille-et-Vilaine. 200 bénévoles de plus de 50 ans y participent. Plusieurs dizaines d'écoles les accueillent, d'autres sont en attente de lecteurs.

Vous êtes retraités, vous aimez lire, « Lire et faire lire » vous propose de donner un peu de votre temps pour transmettre le plaisir de la lecture aux enfants des écoles maternelles et primaires, et autres structures éducatives.

Vous êtes une école maternelle ou primaire, un centre de loisirs sans hébergement, une

bibliothèque, une halte-garderie ou toute autre structure éducative, vous pouvez rejoindre l'opération « Lire et faire lire » et accueillir des lecteurs retraités.

Pour de plus amples renseignements, contacter Vincent MONTEMBault ou Stéphanie HERVE à l'UDAF 35 au 02 23 48 25 55.

Permanence Lire et faire lire, jeudi de 9h30 à 12h30 au 02 23 48 25 55
(Mireille CHAUMETTE)

Site internet :
www.lireetfairelire.org



Point Accueil Emploi

Le Point Accueil Emploi assure un accueil de proximité pour tout public dans le cadre de sa recherche d'emploi, de la formation et toute autre démarche d'insertion professionnelle

Contact : 02 99 34 36 91
Courriel : pae.pipriac@wanadoo.fr

Mission Locale



Mission Locale
Jeunes
du Pays
de Redon
et de Vilaine

1, rue du tribunal
BP 70234- 35602 REDON
Cedex

tél : 02 99 72 19 50
fax : 02 99 72 34 64
mail : mlprv@ml-redon.com

Epicerie Sociale « Au Pain d'Epices »

Après la collecte du week-end du 26, 27 et 28 novembre 2010, organisée dans le cadre de la collecte annuelle initiée par la Banque Alimentaire, l'épicerie sociale « Au Pain d'Epices » souhaite en communiquer le résultat obtenu dans les supermarchés de Pipriac, Guipry et Maure.

La mobilisation des bénévoles et la générosité du public ont contribué au succès de cette opération qui permettra de répondre aux besoins en denrées non périssables de l'épicerie sociale pendant environ 5 mois. Les compléments nécessaires pour les autres mois, et notamment les produits frais, seront achetés au fur et à mesure à la Banque Alimentaire de Pacé.

La totalité de la collecte est conservée par l'épicerie sociale de Pipriac.

Les membres du bureau remercient vivement les 58 bénévoles pour le temps consacré à cette collecte et toutes les personnes qui ont répondu à leur sollicitation.

Nous rappelons que l'épicerie « Au Pain d'Epices » rue St-Vincent à Pipriac vient en aide aux personnes en situation financière difficile orientées par les services sociaux (CDAS et CCAS). Une participation financière égale à 10 % de la valeur du commerce est demandée aux familles bénéficiaires en règlement de leurs courses effectuées à l'épicerie. Chaque famille choisit ses denrées à concurrence d'un montant fixé en fonction du nombre de personnes à charge.

Elle est ouverte 1 vendredi sur 2, à savoir le vendredi des semaines impaires de 14 h à 18 h.

Exceptionnellement, en raison des fêtes de Noël, l'épicerie sera ouverte le mercredi 22/12 au lieu du vendredi 24/12.

Bureau :	Présidente :	Marcelle Avenne
	Vice-Président :	Michel Robert
	Secrétaire :	Eliane Robert
	Secrétaire Adjoint :	Yannick Bouligand
	Trésorier :	Daniel Moison
	Trésorière Adjointe :	Annie Lecomte



Environnement

Service de l'eau (commune entière)

et de

l'assainissement collectif (secteur de la Roche)

Données 2009-2010

La station d'épuration par lagunage naturel est prévue pour 320 équivalents / habitants et une capacité nominale de 48 m³/jours. La charge reçue est de 5.4 m³/jours.

Le nombre de raccordés au 31/12/2009 était de 19 (4 au 31/12/2008).

La densité du réseau est de 18 clients/km. Le volume d'eau potable assujetti à la taxe d'assainissement était de 740 m³ en 2009 (16 en 2008).

Coût pour 120 m³ : 3.20 € / m³ (voir tableau ci-dessous pour détails)

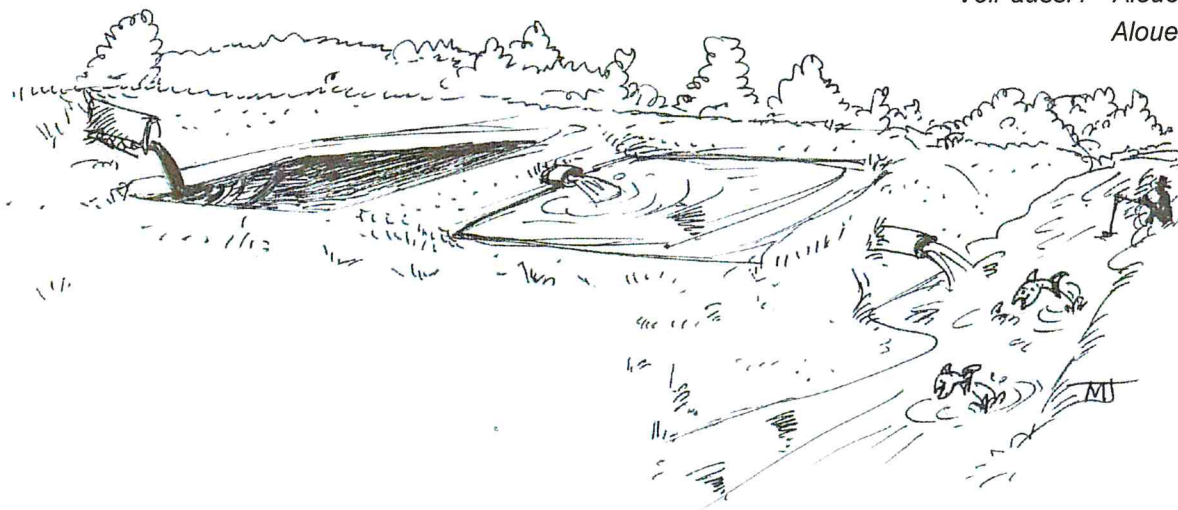
An- née	Part de la collectivité (syndicat de Port de Roche)				Part de l'exploitant (SAUR)				Redevance modernisation des réseaux		Total	TVA 5.5%	Total annuel pour 120 m3
	Abonne- ment	Consommation		Total	Abonne- ment	Consommation		Total	1 m3	120 m3			
		1 m3	120 m3			1 m3	120 m3						
2009	49.00	1 ,092	131,04	180,04	30,44	1,109	133,08	163,52	0,068	8,16	351,72	19,34	371,06
2010	50,96	1,1356	136,27	187,23	30,40	1,108	132,96	163,36	0,108	12,9 6	363,55	20,00	383,5
	+4%	+3,99%			-0,13%	-0,09%			+58,82%			+3,41%	+3,37%

Le réseau d'eau potable comportait 216 abonnés en 2009 (225 en 2008) ; le volume consommé a été de 22 317 m³ (16 184 en 2008).

En 2010, la facture d'un usager consommant 120 m³ / an est de 325.05 € TTC, soit 2.71€/m³.

En 2009, elle était de 313.42 € TTC (variation : + 3.71%).

Sources : rapports annuels du Syndicat de Port de Roche
Voir aussi : Alouette n°36 p.12 à 15
Alouette n°42 p.7



Troc végétal

La commission extra-municipale de l'environnement a décidé de renouveler la journée d'échange de végétaux.

Nous sommes en préparation de cet évènement pour vous proposer, en plus des échanges, des expositions, des démonstrations...

Nous comptons, d'ores et déjà, sur votre participation...

Alors, tous à vos boutures, marcottages, semis...

St GANTON

Troc végétal

Dimanche 17 avril 2011
de 10h à 16h
Place du commerce

Echange de plants de légumes et de fleurs, de graines, de tubercules...

Exposition

Buvette / Restauration sur place



Gestes environnementaux

2010 qui se termine était l'année de la biodiversité. Ce principe n'est pas réservé aux grandes réunions d'experts et de gouvernants. Ce peut être un fil conducteur pour nos actions quotidiennes. Car, de même que les petits ruisseaux font les grands fleuves, les petits gestes de protection de la biodiversité locale contribuent à l'équilibre global du monde vivant.

La peau de quelques kilomètres d'épaisseur qui constitue l'enveloppe vivante de la terre se compose de quatre grands éléments : eau et minéral, air, règne végétal, règne animal. Toute action humaine sur un de ces éléments a des conséquences sur les trois autres et donc sur l'équilibre général. Un bosquet que nous arrasons, c'est du végétal en moins, un monde animal local perturbé, la composition de l'air modifiée, le régime de l'eau altéré. Un produit chimique artificiel que nous dispersons, c'est l'ensemble des constituants naturels qui se modifient, etc...etc...

Et si nous continuions nos gestes quotidiens bons pour l'environnement :

- Pour nous nourrir, utilisons des aliments si possible de saison, locaux, produit en respectant la nature.
- éteindre la lumière en sortant d'une pièce
- STOP PUB : refuser la publicité dans la boîte aux lettres
- Rapportez les médicaments périmés et/ou ceux que vous n'utilisez plus. Les pharmaciens reprennent gratuitement les anciens médicaments
- Bien recycler les déchets. Nous faisons souvent des erreurs dans le tri, le SMICTOM est près à répondre à nos questions en cas de doute
- N'augmentez pas le chauffage, enfilez plutôt un pull

Enfance et Jeunesse

Le Point Information Jeunesse du canton

L'information jeunesse est une mission de service public, définie et garantie par l'Etat.

L'information est accessible de manière égale à tous les jeunes, au plus près de leurs conditions de vie,

L'information répond en priorité aux besoins et aux demandes directes des jeunes qui sont accueillis dans un souci de disponibilité et de respect de leur identité,

L'information des jeunes traite de tous les sujets qui les intéressent ou les concernent dans leur vie quotidienne et l'exercice de leurs droits, notamment : enseignement, formation professionnelle et permanente, emploi, vie pratique, transports, santé, culture, sports, loisirs, vacances, ...,

L'information utilise les technologies de l'information et de la communication, notamment afin de promouvoir l'accès des jeunes à de nouvelles formes d'expression culturelle et citoyenne.

Les principales demandes actuelles au PIJ du canton de Pipriac concernent : l'accès à internet, la recherche de jobs étudiants, de stages en entreprise, la mise en place de projets de sorties par l'intermédiaire des foyers de jeunes du canton (activités sportives et culturelles...). Comme pour la fin d'année scolaire 2009 - 2010, la reconduction

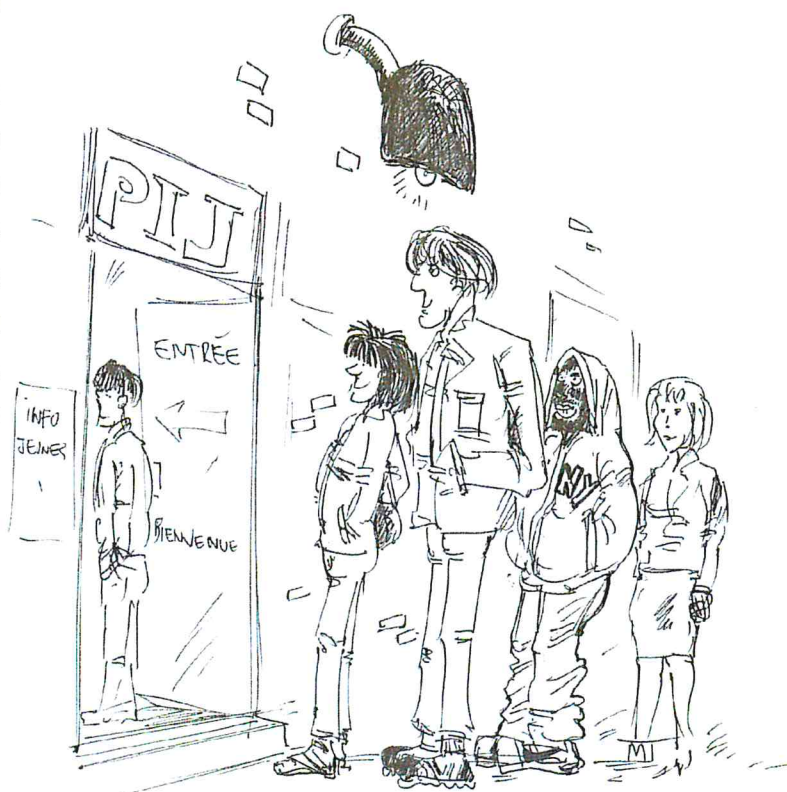
d'ateliers ("FricSol", "Doc en stock", réalisation d'une vidéo sur les métiers...) avec les 3^è du collège auxquels il faut rajouter les 5^è (atelier "Potes et despotes") pour cette année scolaire 2010 - 2011.

L'accueil est gratuit, personnalisé et modulé selon la demande, de la mise à disposition d'auto-documentation à l'entretien plus adapté à une relation de conseil, d'aide à la démarche et à une approche globale des projets et du parcours individuel du jeune.

Le PIJ du canton de Pipriac est ouvert au public le mardi de 14 h à 17 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 17 h à 20 h, le vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h sur RDV.

Pendant les vacances scolaires le PIJ est ouvert du mardi au vendredi de 10 h à 12 h.

Tél. du PIJ : 02 99 34 43 35 ou de l'animateur 06 64 76 00 22



Office Intercantonal des Sports

Les éducateurs de l'office des sports interviennent dans votre commune de septembre à mi-mai avec pour objectif de soutenir les clubs par l'encadrement de jeunes et la formation de bénévoles.

De mi-mai à fin juin, l'Office propose :

- dans le cadre scolaire, en partenariat avec les écoles, des cycles d'initiation (ex : boxe, escrime, athlétisme, lutte...)
- en extra-scolaire, des activités gratuites, sur inscription (tennis, tir à l'arc, kayak)

Pendant les vacances scolaires :

TOUSSAINT :

- Stages (foot, volley, badminton, tennis de table)
- Initiations : kinball, baseball, escalade
- Activités (payantes) : playa gio, cinéma, patinoire, bowling, karting

FEVRIER :

- Séjour familial de ski
- Initiations
- Activités (payantes)

PAQUES :

- Initiations
- Activités (payantes)

JUILLET :

- 4 mini-camps (payants)
- Soutien aux centres de loisir

A noter que des espaces jeunes sont ouverts pendant les vacances scolaires ainsi que le samedi après-midi. (renseignements auprès de Fabrice Bodiguel au 06 64 76 00 22)

Pour recevoir le programme des interventions de l'office et faciliter l'inscription de vos enfants aux activités vous pouvez nous adresser un mail à : animation.sportive@wanadoo.fr avec pour objet : « inscription à la newsletter » (vous ne recevrez pas plus de 6 mails dans l'année)

Vie Paroissiale

Paroisse St Amand de l'Aff

MESSES DOMINICALES :

	Bruc	Lohéac	St Ganton	St Just	Pipriac	Sixt
1° dimanche	9 h 30				11 h.	11 h.
2° dimanche		9 h 30			11 h.	
3° dimanche			9 h 30		11h.	11 h.
4° dimanche				9 h 30	11 h.	
5° dimanche	Une seule messe à 10 h 30 à Pipriac					
Samedi soir	A 18 h.(horaire d'hiver) ; 19 h.(Horaire d'été) : à St Séglin, les semaines impaires ; à Lieuron, les semaines paires					

PERMANENCE : tous les jours (sauf le dimanche) de 10 h. à 12 h. En dehors de ces horaires, il est toujours possible sur rendez-vous. Possibilité de laisser message sur répondeur ou d'adresser un mail à paroisse.st.amand@wanadoo.fr . Toute demande de célébration est à adresser au presbytère de Pipriac.

BAPTEMES :

Dates prévues pour la préparation au baptême.

	Jeudi 20 janvier à Maure
Mardi 08 février à Pipriac	Jeudi 17 février à Maure
Mardi 08 mars à Pipriac	Jeudi 17 mars à Maure
Mardi 05 avril à Pipriac	Jeudi 28 avril à Maure
Mardi 17 mai à Pipriac	Jeudi 26 mai à Maure
Mardi 14 juin à Pipriac	Jeudi 23 juin à Maure
Mardi 12 juillet à Pipriac	
	Jeudi 01 septembre à Maure
Mardi 20 septembre à Pipriac	

Ces réunions ont lieu à 20 h 30 à Pipriac Maison paroissiale 2, rue Dr Laënnec.
A Maure Maison paroissiale 1, rue de Campel

Planning des célébrations pour l'année 2011

Jours	Jan v.	Fév.	Mar s	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aoû t	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
1° Dimanche à Sixt à 12 H.	2	6	6	3	1	5	3	7	4	2	6	4
2° Samedi à Bruc, Lieuron, ou Lohéac(1)	8	12	12	9	14	11 (5)	9(6)	13 (7)	10	8	12	10
3° Dimanche à Pipriac à 12 H	16	20	20	17	15	19	17	21	18 (2)	16	20	18
4° Samedi à St Just ou St Ganton (1)	22	26	26	23/ 24 (3)	21	25 (7)	23	27 (5)	24	22	26	24 (4)

(1) à l'une des églises, celle demandée par la première famille, à 11 H. ou 16 H. (hiver) 17 H. (été) (sauf exception : voir (5), (6) et (7))

à Lieuron à 10 h 30 lors du pèlerinage à N.D. des douleurs (durant la messe)

ce W.E. de Pâques : le samedi en veillée pascale ; ou le dimanche durant la messe, là où il y a une messe.

Jour de Noël : au cours de la messe, là où la messe est célébrée.

Uniquement à 17 h.

Uniquement à 17 h 30

Uniquement à 11 h.

A noter qu'il est souhaitable de s'inscrire (au presbytère de Pipriac 2, rue du Docteur Laënnec. (Tél. 02.99.34.41.75) au minimum 2/3 mois avant la date de la célébration. Il est aussi souhaitable que l'enfant soit baptisé dans sa 1° année. (Pour des baptêmes d'enfants en âge scolaire ou d'adultes, prendre aussi contact avec le presbytère de Pipriac)

MARIAGES : Généralement les demandes sont adressées avant le 1° janvier de l'année de la célébration.

NOCES D'OR : Prévoir en début d'année civile pour que église et prêtre soient disponibles.

OBSEQUES : Elles sont célébrées par un prêtre dans la mesure de ses disponibilités ou par un guide laïc, formé et qui a reçu mission de l'évêque.

CATECHESE : Elle est proposée à partir du CE 1. L'enfant peut célébrer la 1° communion après 2 années de catéchèse. (En 2011 : 15 mai, à St Ganton : 5 juin à Sixt ; 12 juin à Pipriac) La Profession de foi est proposée dans la 5° année de catéchèse. (le 2 juin 2011 à Pipriac)

INFORMATIONS PAROISSIALES : Une feuille hebdomadaire est déposée dans les églises (et affichée) et dans certains commerces, notamment les boulangeries. Elle comporte un article en lien avec l'actualité et la vie quotidienne, diverses informations de réunions et les intentions de messe. Il est possible de la recevoir par internet. Il suffit de la demander à : paroisse.st.amand@wanadoo.fr

Classes O



Le 9 octobre ont eu lieu les retrouvailles. Toutes les générations se sont réunies allant de 0 à 70 ans. La journée s'est déroulée sous un beau soleil et une ambiance festive.

Nous vous remercions de votre participation.

Merci à tous et rendez-vous dans 10 ans.

Les 20 ans...

Comice Agricole

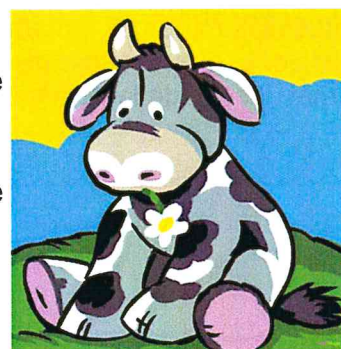
Evènement 2011...

SAINT-GANTON est la commune qui accueillera le comice agricole du canton de Pipriac en 2011.

Tout le monde est le bienvenu pour donner ses idées et de son temps.

Nous comptons sur votre présence.

**Passez de bonnes fêtes de fin d'année
et rendez-vous le 27 août 2011 !!!**



Amicale Saint Gantonnaise



L'ouverture d'une école à Saint-Ganton pour la rentrée de septembre 2012 n'était possible qu'avec l'inscription d'au moins 60 élèves sur le registre. Aujourd'hui 77 élèves, issus de Saint-Ganton mais aussi de Saint-Just, avec qui nous élaborons ce projet en commun, y sont inscrits.

Bien sûr le registre n'est pas clos. Il est toujours disponible en mairie de Saint-Ganton (ouvert les mardis, jeudis, vendredis et samedis matins de 8h45 à 12h30).

A ce jour, 4 commissions se sont formées afin de rédiger un cahier des charges pour la mise en œuvre du projet :

La commission bâtiment oriente son étude vers une structure Haute Qualité Environnementale.

La commission transport travaille sur la mise en place du ramassage scolaire.

La commission cantine réfléchit à une cantine familiale avec des repas qui tendent vers le bio ou le local.

La commission garderie analyse les différentes possibilités de garde en périscolaire.

Tous les parents sont concernés et peuvent se joindre à une ou plusieurs commissions.

C'est dès maintenant qu'il faut réfléchir à une école la mieux adaptée pour nos enfants.

Flash back :

Dimanche 10 octobre 2010 : Bourse aux jouets et puériculture

A vos agendas :

Mercredi 15 décembre 2010 : Décoration du sapin de Noël de 10h à 12h, place du commerce, en collaboration avec la commission animation.

Dimanche 19 décembre 2010 : Arrivée du père-noël à 11h, place du commerce

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Laëtitia JEANNE - 06 24 55 68 89

Franck BELLAMY - 02 99 08 79 29

ANCIENS COMBATTANTS

Le samedi 6 Novembre a eu lieu le repas annuel des Anciens Combattants : 85 personnes étaient présentes et comme chaque année, le Cercle de l'Eternelle Jeunesse était bien représenté. Je tiens à les en remercier.

Le dimanche 7 Novembre, après s'être réunis Place de l'Eglise avec les drapeaux, les anciens combattants de SAINT GANTON et de SAINT JUST se sont rendus au Monument aux Morts y déposer une gerbe pour rendre hommage à tous nos morts et victimes de toutes les guerres. Lecture a été faite des messages de l'Union Française des Combattants et une minute de silence a été observée. Nous nous sommes retrouvés ensuite à la Salle des Fêtes pour un vin d'honneur.

Comme chaque année, au mois de Juillet, nous avons organisé un pique-nique et avons invité les veuves des anciens combattants. Nous sommes toujours très heureux de nous y retrouver dans une bonne ambiance.

La génération qui a combattu en Algérie est aujourd'hui âgée de 70 à 80 ans. Après nous, il n'y a plus de combattants et c'est heureux. Notre association lance un appel pour que des hommes et des femmes deviennent des « citoyens de la Paix », adhèrent à notre Association pour maintenir le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la France afin que leurs noms qui sont gravés sur le Monument aux morts ne tombent pas dans l'oubli.

*Le Président,
Jean LAURENT*



**HELLO, « L'ÉTERNELLE JEUNESSE »
QUE FAIT-ELLE AU TEMPS FROID ?**

Elle se réchauffe ! Nos retrouvailles lors de nos « mardis » sont faites de détente, de jeux et de rire qui nous font du bien, surtout quand nous arrivons dans une salle déjà chaude ! (Merci Laurence et Michel)

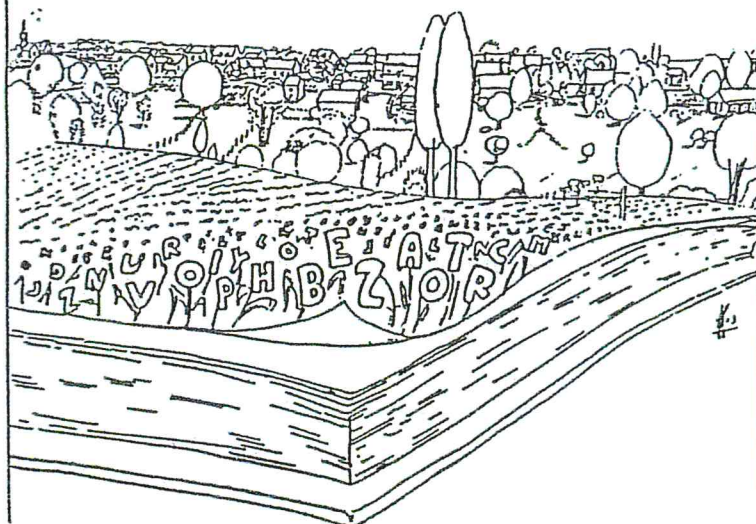
Après l'été, en septembre, nous avons « ouvert » notre saison avec un pique-nique toujours apprécié. Décembre, le 8 exactement, nous emmène à BOISSIERE S/ EVRE pour un déjeuner-spectacle cabaret. Cette « Journée de Noël » faite de musique et de chansons se terminera avec un cadeau pour chaque participant.

Notre Assemblée Générale 2011 aura lieu, comme tous les ans, en JANVIER ; vous y serez conviés en temps voulu.

Que cet hiver précoce épargne vos santés et, à toutes et tous, très bonne fin d'année.



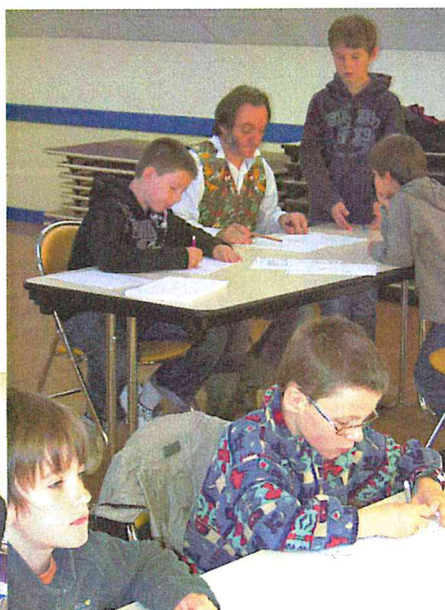
Bibliothèque De Saint-Ganton



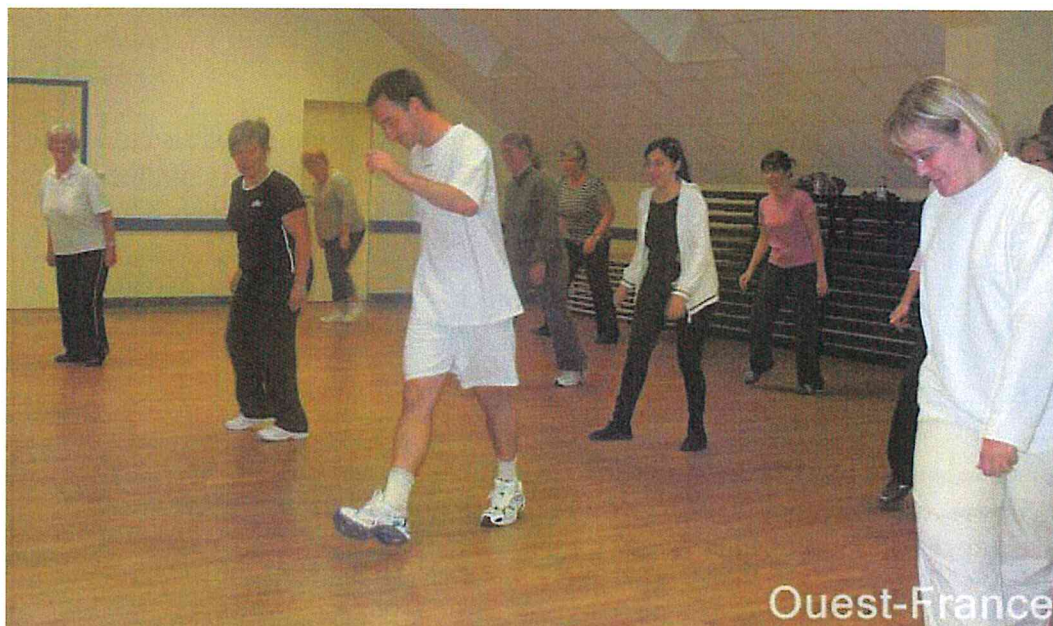
Bibliothèque

C'est à la salle des fêtes de Saint-Ganton, qu'a eu lieu la deuxième animation du week-end Bande Dessinée (29 et 30 octobre) organisé par les bibliothèques de Saint-Just, Saint-Ganton et Pipriac. Les 25 enfants présents se sont transformés en dessinateur de BD sous l'œil expert de l'illustrateur Jaap de Boer qui leur a prodigué des conseils pour réussir un dessin de BD. Fascinés par son talent, les enfants sont repartis avec un dessin personnalisé de l'illustrateur.

La veille à St Just, Jaap de Boer avait retracé l'historique de la BD. Pour clôturer le week-end, un mini salon de la BD s'est tenu à la salle polyvalente de Pipriac.



La Dynamique



Le mercredi 15 Septembre 2010, nous avons retrouvé le chemin pour nos cours de gymnastique d'entretien à la salle polyvalente de Saint-Ganton, animé par Mathieu notre nouveau professeur pour la nouvelle année 2010-2011.
Les cours se déroulent dans une bonne ambiance.

Lors de l'assemblée générale qui a lieu le Mercredi 13 Octobre 2010. Nous avons procédé à l'élection du bureau qui se compose comme suit :

Présidente :	LEROUX Carole
Vice présidente :	MARCHAND Emilienne
Trésorière :	BOUREL Marie-Madeleine
Secrétaire :	FOUCAULT Patricia
Secrétaire adjointe :	LEPAGE Catherine

Nous vous souhaitons d'agréables et joyeuses fêtes de fin d'année, ainsi tous nos meilleurs vœux pour l'année 2011.

Le bureau



AO SAINT GANTON



Pour cette saison, le club compte 44 seniors répartis en deux équipes. 23 jeunes licenciés, âgés de 5 à 17 ans, s'entraînent et jouent avec l'entente de Pipriac – Pays d'Anast.

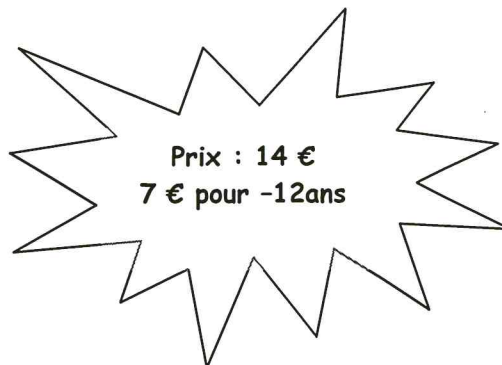
Pour la saison 2011-2012, le club souhaiterait constituer une équipe VETERANS. Alors, toute personne, âgée d'au moins 35 ans et qui serait intéressée, peut s'inscrire auprès de Jean Michel Roger au 06.78.28.86.65.

Le club organise un « Pot au Feu » le

Samedi 5 Février 2011
A 19 h 30 à la salle polyvalente de St
Ganton

Inscriptions auprès de :

Bourel Guillaume au 06.63.97.59.54
Epi Service au 02.99.08.64.96





Quelques dates à retenir ...

<i>Commission Animation</i>	<i>Arrivée du père Noël</i>	<i>Dimanche 19 décembre 2010</i>
<i>AO St Ganton—Foot</i>	<i>Soirée « Pot au feu »</i>	<i>Samedi 5 Février 2011</i>
<i>Comité des fêtes</i>	<i>Repas de boudins</i> <i>Inscriptions à partir</i> <i>du 22 janvier 2011</i>	<i>Samedi 26 février 2011</i>
<i>ACC St Ganton</i>	<i>Repas de chasse</i>	<i>courant avril 2011</i>
<i>Commission</i> <i>Environnement</i>	<i>Troc végétal</i>	<i>Dimanche 17 avril 2011</i>
<i>Amicale</i> <i>Saint-Gantonnaise</i>	<i>Chasse aux œufs</i>	<i>Dimanche 24 avril 2011</i>
<i>Tennis</i>	<i>Tournoi</i>	<i>Courant mai 2011</i>
<i>Foot</i>	<i>Tournoi</i>	<i>12 juin 2011</i>
<i>Comité des fêtes</i>	<i>Journée détente</i> <i>Concours de pêche</i> <i>et palets</i>	<i>Dimanche 3 juillet 2011</i>
<i>Comice agricole</i>		<i>Samedi 27 août 2011</i>
<i>Rando pédestre de Beaucel</i>		<i>Dimanche 11 septembre 2011</i>

**Si vous êtes sages...
Je serai là le 19 décembre**



Photos de Noël 2009



**Joyeuses fêtes de fin d'année
Et bonne année 2011**